



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Conseil d'Etat CE
Staatsrat SR

Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 10 40, F +41 26 305 10 48
www.fr.ch/ce

Conseil d'Etat
Rue des Chanoines 17, 1701 Fribourg

PAR COURRIEL

Département fédéral des finances
Secrétariat général
Bundesgasse 3
3003 Berne

Courriel : direktionsstab@bit.admin.ch

Fribourg, le 21 juin 2021

Modification de l'ordonnance COVID-19 certificats (RS 818.102.2)

Madame, Monsieur,

Nous nous référons à l'objet de la consultation citée en titre et vous informons que le canton de Fribourg demande que la Confédération continue à prendre en charge l'envoi des certificats de vaccination jusqu'à la fin du mois de juillet 2021. Par ailleurs, en cas de nécessité de l'envoi d'un courrier pour la 3^{ème} dose, la Confédération devrait également prendre ceci à sa charge.

En vous remerciant pour la consultation, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Au nom du Conseil d'Etat :

Jean-François Steiert, Président



Danielle Gagnaux-Morel, Chancelière d'Etat